Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260402-DELCNE2026019-DE

Département
d'**ILLE-ET-VILAINE**
Commune d'**ERBRÉE (35500)**

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE

SEANCE du 2 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

Présents : ERRARD Michel, BOTREAU Yves-Laurent, DE LA VALLIÈRE Ollivia, DUBOIS Mickaël, LE BORGNE Isabelle, JOUAULT Pascal, BELLIER Christian, HASLÉ Christelle, GÉRARD Patrick, DE LA BOUÈRE Valérie, AUPIED Isabelle, MICHAUD Sébastien, SURY Matthieu, GENDRY Carine, POTEVIN Pauline, PARAGE Virginie, COUDRAY Damien, BILLON Alexandre.

Absent(e)s excusé(e)s : BELLIER Sakina.

Absent(e)s : /.

BELLIER Sakina donne pouvoir à LE BORGNE Isabelle.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 18
Nombre de pouvoirs : 1
Date de Convocation : 27 mars 2026.

Madame LE BORGNE Isabelle a été élue secrétaire de séance.

N° 2026.019 – Désignation d'un(e) délégué(e) élu(e) au CNAS (Comité National d'Action Social)

Conformément à l'organisation paritaire constitutive du CNAS (Comité National d'Action Sociale), chaque collectivité adhérente désigne 2 délégués, 1 délégué des élus et 1 délégué des agents,

L'assemblée est invitée à désigner un délégué élu dont la mission est de :

- S'assurer du suivi de l'adhésion
- Présenter un bilan social périodique
- Relayer toute information
- Diffuser les documents d'information
- Promouvoir les missions et les valeurs du CNAS
- Siéger à l'assemblée départementale annuelle
- Procéder à l'élection des membres du bureau départemental

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Désigne** Valérie DE LA BOUÈRE.

Pour copie certifiée conforme au registre
Le Maire,